

BUREAU CANADIEN D'AGRÉMENT DES PROGRAMMES DE GÉNIE
Procès-verbal abrégé de la 167^e réunion

CONFIDENTIEL

3107 DATE ET LIEU

La 167^e réunion du Bureau canadien d'agrément des programmes de génie a lieu par webinaire les 6 et 7 juin 2020.

3108 PRÉSENCES

Les personnes suivantes sont présentes :

Président : L. (Luigi) Benedicenti, FEC, P.Eng.
Vice-président : R. (Robert) Dony, FEC, P.Eng.
Président sortant : W. (Wayne) MacQuarrie, FEC, P.Eng.
Membres : S. (Suzelle) Barrington, FIC, ing.
D. (Dan) Candido, FEC, P.Eng.
E. (Emily) Cheung, FEC, P.Eng.
P. (Pemberton) Cyrus, FEC, P.Eng.
W. (Waguih) EIMaraghy, FEC, P.Eng.
R. (Ray) Gosine, FEC, P.Eng.
P. (Paula) Klink, P.Eng.
S. (Suzanne) Kresta, FEC, P.Eng.
P. (Pierre) Lafleur, FIC ing.
A.M. (Anne-Marie) Laroche, ing.
J. (Julius) Pataky, P.Eng.
J. (Jeff) Pieper, FEC, P.Eng.
A. (Allen) Stewart, P.Eng.
R. (Ramesh) Subramanian, FEC, P.Eng.
T. (Tara) Zrymiak, FEC, P.Eng.

Secrétariat : A. (Aude) Adnot-Serra
E. (Elise) Guest
J. (Johanne) Lamarche
A. (Alexander) Olivas
M. (Mya) Warken

Administrateurs nommés au BCAPG :

J. (Jeff) Card, FEC, P.Eng.

Observateurs : Les personnes suivantes assistent à toute la réunion, ou à une partie de celle-ci :

K. (Kalina) Bacher-René (administratrice d'Ingénieurs Canada)

- V. (Victor) Benz, FEC, P.Eng. (administrateur d'Ingénieurs Canada)
- J. (Jean) Boudreau, FEC, P.Eng. (présidente d'Ingénieurs Canada)
- P. (Pierre) Bourque, ing. (nouveau membre du Bureau d'agrément)
- R. (Ranjan) Bhattacharya (Collège Seneca)
- D. (Danny) Chui, FEC, P.Eng. (administrateur d'Ingénieurs Canada)
- K. (Kevin) Deluzio, P.Eng. (Queens University)
- B. (Braulio) Duenas (Instituto de Calidad y Acreditación de Programas de Computación, Ingeniería y Tecnología)
- R. (Rafik) Guindi, P.Eng. (Collège Conestoga)
- H. (Hasril) Hasini (Board of Engineers Malaysia)
- R. (Ryan) Huckle, P.Eng. (Collège Conestoga)
- E. (Éric) Hudier, ing. (Université du Québec à Rimouski)
- T. (Tim) Joseph, P.Eng. (administrateur d'Ingénieurs Canada)
- H. (Hossam) Kishawy, P.Eng. (Institut universitaire de technologie de l'Ontario)
- C. (Chung) Lim Law, P.Eng. (Board of Engineers Malaysia)
- D. (David) Lynch, FEC, P.Eng. (président sortant, Ingénieurs Canada)
- M. (Mrinal) Mandal, P.Eng. (nouveau membre du Bureau d'agrément)
- C. (Christine) Moresoli, ing. (Université de Waterloo)
- H. (Hassan) Naser, P.Eng. (Université Lakehead)
- J. (John) Newhook, P.Eng. (Université Dalhousie)
- J. (Jim) Nicell, P.Eng. (Université McGill)
- M.J. (Marie-Josée) Nollet (École de technologie supérieure)
- Présidente sortante : J. (James) Olson, P.Eng. (Université McGill)
- Présidente sortante : J. (Jason) Ong (Engineers and Geoscientists British Columbia)
- G. (Greg) Phillips, P.Eng. (Collège militaire royal du Canada)
- G. (Gillian) Pichler, FEC, P.Eng. (Engineers and Geoscientists British Columbia)
- S. (Stephanie) Price, P.Eng. (vice-présidente directrice, Ingénieurs Canada)
- K. (Kelly) Reid, P.Eng. (administratrice d'Ingénieurs Canada)
- W. (William) Rosehart (Université de Calgary)
- C. (Changiz) Sadr, FEC, P.Eng. (administrateur d'Ingénieurs Canada)
- A. (Amin) Saiful (Board of Accreditation for Engineering and Technical Education)
- C. (Caroline) St-Denis (École de technologie supérieure)
- L. (Laura) Stoyco (Fédération canadienne étudiante de génie)
- P.J. (Pedro-Jose) Duran Talledo (Instituto de Calidad y Acreditación de Programas de Computación, Ingeniería y Tecnología)
- B. (Beryl) Strawczynski (personnel d'Ingénieurs Canada)
- C. (Charlie) Than (Myanmar Engineering Council)
- T. (Tony) Thoma, P.Eng. (Collège Conestoga)
- J. (Jimmy) Tullume (Instituto de Calidad y Acreditación de Programas de Computación, Ingeniería y Tecnología)
- O. (Olman) Vargas (Colegio Federado de Ingenieros y de Arquitectos de Costa Rica)

3108 OUVERTURE

3108.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président ouvre la séance et présente la diapositive qui contient la liste des participants. On explique à tous la confidentialité des délibérations du Bureau d'agrément.

L'ordre du jour est examiné et la motion suivante est adoptée à l'unanimité :

MOTION :

« Que l'ordre du jour soit adopté et que le président soit autorisé à réviser, au besoin, l'ordre des débats afin d'assurer le bon déroulement de la réunion.

3108.2 MEMBRES

L. Benedicenti fait le point sur la composition du Bureau d'agrément.

Les changements suivants entreront en vigueur le 30 juin 2020 :

- Le mandat de Wayne MacQuarrie au sein du BCAPG prendra fin;
- Luigi Benedicenti deviendra président sortant;
- Bob Dony deviendra président;
- Pierre Lafleur deviendra vice-président;
- Le mandat de Dan Candido au sein du BCAPG prendra fin;
- Le mandat de Louis Champagne à titre d'administrateur du conseil d'Ingénieurs Canada nommé au BCAPG prendra fin.

3108.3 LE POINT SUR LE COMITÉ DES CANDIDATURES

J. Card, président du Comité des candidatures, fait le point sur la composition du Bureau d'agrément.

Reconduction de mandat

À son assemblée de mai 2020, le conseil d'Ingénieurs Canada a approuvé les reconductions de mandat suivantes pour trois ans, du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2023.

- Pemberton Cyrus, représentant de la région de l'Atlantique
- Suzanne Kresta, membre hors cadre
- Anne-Marie Laroche, membre hors cadre
- Julius Pataky, représentant de la Colombie-Britannique et du Yukon
- Jeff Pieper, membre hors cadre
- Tara Zrymiak, représentant du Manitoba et de la Saskatchewan

Nouveaux membres

À son assemblée de mai 2020, le conseil d'Ingénieurs Canada a approuvé les nominations de nouveaux membres suivantes pour trois ans, du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2023.

- Pierre Bourque, membre hors cadre
- Mrinal Mandal, représentant de l'Alberta, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut

3109 ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT

3109.1 Approbation du procès-verbal

Que le procès-verbal de la réunion du Bureau d'agrément du 8 février 2020 soit approuvé tel que modifié.

3109.2 Suivi des mesures à prendre découlant de la réunion du Bureau d'agrément du 8 février 2020

3109.3 Approbation du procès-verbal

" Que le procès-verbal de la réunion du Bureau d'agrément du 9 avril 2020 soit approuvé tel que modifié.

3109.4 Participation du Bureau d'agrément, à titre d'observateur, à la réunion du Bureau des conditions d'admission du 4 avril 2020

3109.5 Compte rendu de la Fédération canadienne des étudiants en génie

Motion 3109

Présentée par R. Subramanian, appuyée par P. Cyrus

« Que les points 3109.1, 3109.2, 3109.3, 3109.4 et 3109.5 de l'ordre du jour de consentement soient approuvés.

Adoptée

3110 RAPPORTS AU CONSEIL

3110.1 Doyennes et doyens d'ingénierie Canada (DDIC)

J. Olson, président du Comité de liaison des doyens, fait la synthèse des changements qui ont eu lieu dans les établissements d'enseignement du Canada en raison de la pandémie de COVID-19, notamment :

- Arrêt temporaire de toutes les activités sur les campus et mise en place :
 - de l'enseignement à distance,
 - du télétravail avec continuité d'emploi,
 - des travaux de recherche depuis la maison;
- Investissements des établissements et des individus dans la pédagogie en ligne, la formation et la technologie, en vue de préparer les programmes qui seront offerts en ligne pendant l'année;
- Tenue en ligne de laboratoires, de projets de conception et de projets finaux;
- Collaboration nationale pour mettre au point des ressources en ligne, des modules, etc.

J. Olson fait également état des problèmes les plus urgents selon DDIC :

- Éliminer les clauses 8 et 9 de l'annexe 3 de l'Énoncé d'interprétation sur les attentes et les exigences en matière de permis d'exercice, car elles ne favorisent pas une bonne pédagogie;
- Répondre aux préoccupations de DDIC quant aux obstacles auxquels se butent les étudiants qui prennent part à des programmes internationaux d'échange d'étudiants;
- Répondre aux préoccupations de DDIC quant à la charge de travail liée au processus d'agrément fondé à la fois sur les unités d'agrément (UA) et les qualités requises des diplômés;
- Travailler en partenariat à la modification des règlements d'agrément, et ce, à la lumière des nouvelles capacités élargies que les établissements ont été en mesure de mobiliser en réaction à la COVID-19.

Lors des discussions qui suivent, on fait remarquer que :

- à sa réunion du 6 juin, le Bureau d'agrément a approuvé une motion sur la tenue d'une consultation à propos des changements proposés dans l'annexe 3 des Normes et procédures d'agrément;
- le rapport *Analyse statistique de la variation temporelle des unités d'agrément (2001-2017)* peut être consulté dans le [site](#) d'Ingénieurs Canada;
- la plupart des échanges d'étudiants sont censés durer un trimestre et ils ne sont pas un partenariat officiel entre l'établissement canadien et l'établissement étranger.

MESURE DE SUIVI :

Le secrétariat enverra à J. Olson le lien vers le rapport *Analyse statistique de la variation temporelle des unités d'agrément (2001-2017)*.

3110.2 Participation du Bureau d'agrément à la réunion de Doyennes et doyens d'ingénierie Canada tenue en mode virtuel les 7 et 8 mai 2020

B. Dony fait le point sur les éléments suivants présentés à la réunion de DDIC :

- Activités du BCAPG et réponse à la COVID-19;
- Discussions continues avec le Comité de liaison des doyens, portant notamment sur :
 - Les programmes internationaux d'échange d'étudiants
 - Les répartitions d'UA entre les catégories du programme d'études;
- Enquête 2020 sur les inscriptions et les diplômes décernés;
- Consultations.

3110.3 Compte rendu des réunions du 24 au 26 février 2020, du 8 avril 2020 et du 21 et 23 mai 2020 du conseil d'Ingénieurs Canada

L. Benedicenti fait le point sur les sujets de discussion suivants :

Du 24 au 26 février (en personne)

- Un atelier de prospective stratégique a eu lieu. Les participants y ont discuté des dernières tendances, des risques stratégiques ainsi que de la vision, de la mission et des valeurs d'Ingénieurs Canada. Ils ont proposé des éléments relatifs à la vision organisationnelle et ont réfléchi ensemble aux possibles priorités en vue du plan stratégique 2022-2024. Les commentaires seront compilés et diffusés; la vision et la liste des priorités seront peaufinées à l'atelier du conseil d'Ingénieurs Canada, en juin.
- Impératif opérationnel 9 : la Sous-stratégie sur l'accès des Autochtones au génie fait l'objet de discussions. Les participants ont adopté une motion modifiée voulant que le chef de la direction d'Ingénieurs Canada « examine, avec les consultations appropriées, les options d'intégration des efforts de vérité et de réconciliation dans la formation de premier cycle en génie au Canada ». Dans la motion initialement proposée, il était demandé au BCAPG d'étudier, avec les consultations appropriées, la possibilité que le processus d'agrément intègre des efforts de vérité et de réconciliation, et fasse des recommandations au conseil d'Ingénieurs Canada, sur recommandation du chef de la direction.
- Après discussion, le conseil a approuvé la politique relative à l'évaluation des administrateurs, des présidents de comités et du conseil même, ainsi que la structure et le contenu des sondages d'évaluation. Les sondages ont été distribués le 2 mars; la date limite pour y répondre était le 18 mars. Les résultats de l'évaluation du conseil ont été inclus dans le cahier de travail de la réunion de mai du conseil.

8 avril (en ligne)

- Approbation des états financiers d'Ingénieurs Canada pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'audités par la société KPMG, et que ces états financiers soient soumis à l'approbation des membres à l'assemblée annuelle de ces derniers en mai 2020.
- Dernières nouvelles et mesures liées à la pandémie de COVID-19. L. Benedicenti a présenté les incidences du coronavirus sur les établissements d'enseignement supérieur et sur le processus d'agrément, de même que les changements qu'il faudrait peut-être apporter en raison de la nouvelle réalité.

Du 21 au 23 mai (en ligne)

- Rapport d'autoévaluation du conseil
- Motion visant à approuver les nominations au BCAPG (six reconductions et deux nouvelles nominations).
- Motion visant à approuver la Sous-stratégie pour l'Impératif opérationnel 6 : S'employer activement à faire un suivi, à mener des recherches et à fournir des conseils en ce qui concerne les changements et les progrès qui ont une incidence sur l'environnement réglementaire et la profession d'ingénieur au Canada.
- Motion visant à approuver les changements que le BCAPG recommande d'apporter à la norme 3.4.6 (réduction du nombre minimal d'UA).
- Motion visant à approuver l'énoncé de principe national sur l'Exercice professionnel dans le domaine de la cybersécurité
- Élection du président élu ou de la présidente élue

3110.4 Compte rendu du Comité sur la responsabilité en matière d'agrément

Le Comité sur la responsabilité en matière d'agrément est fondé sur la Priorité stratégique 2 d'Ingénieurs Canada, à savoir l'établissement, en collaboration avec les parties prenantes, d'un processus annuel d'évaluation de la transparence et de l'efficacité du système d'agrément.

R. Gosine fait le point sur les activités du comité, qui est constitué des membres suivants :

- Ray Gosine, président
- Suzelle Barrington, membre, secteur privé
- Jeff Card, membre du BCAPG, et représentant du conseil d'Ingénieurs Canada
- Suzanne Kresta, membre, milieu universitaire
- Pierre Lafleur, membre, représentant du Comité des politiques et des procédures
- Matthew Oliver, représentant des organismes de réglementation

En vertu de la PS2 d'Ingénieurs Canada, le BCAPG est chargé de :

- mettre sur pied le Comité sur la responsabilité en matière d'agrément (permanent);
- créer un processus documenté de mesure annuelle de la transparence et de l'efficacité du système d'agrément.

Le calendrier d'élaboration du cadre de travail a changé en raison de la pandémie et de la disponibilité des membres du comité pour mettre la dernière main aux documents.

Par conséquent, le contrat avec Higher Education & Beyond, qui devait se terminer à la fin de mars, a été prorogé jusqu'à la fin de mai; la portée n'a pas été modifiée.

Le 11 mai, le Comité sur la responsabilité en matière d'agrément du BCAPG a approuvé la version finale de la stratégie d'évaluation de la responsabilité en matière d'agrément. Cette stratégie fournit le cadre, les outils et les processus permettant au BCAPG d'évaluer l'efficacité, la fiabilité, la transparence et l'efficacité du processus d'agrément, comme l'exige la Priorité stratégique 2. La stratégie comprend les résultats du système d'agrément, des mesures de ces résultats, énoncées de façon claire et pouvant être demandées sur des formulaires de rétroaction, des plans de collecte de données, des échéanciers, des plans d'analyse et des plans de rapport. Le comité a inclus une description complète de la stratégie dans l'ordre du jour et souhaite la faire approuver. La stratégie serait mise en œuvre en juin 2020. Des sondages seraient envoyés en juin 2020 aux établissements qui reçoivent une décision à la suite des visites ayant eu lieu pendant le cycle 2019-2020 et à tous les organismes de réglementation.

Compte tenu des limites de la collecte de données en 2020-2021, le BCAPG songe à reporter d'une année la mise en œuvre de la stratégie. Cependant, il ne nie pas l'utilité de la mettre en place cette année, malgré les limites relatives aux données pour la première année de rapport.

La motion suivante est adoptée à l'unanimité :

QUE la stratégie d'évaluation du Comité sur la responsabilité en matière d'agrément soit approuvée et mise en œuvre en juin 2020.

Dans les discussions qui suivent, les points ci-dessous sont soulevés :

- Dans le sondage, les mêmes questions sont posées au président de l'équipe des visiteurs, aux vice-présidents et aux bénévoles. Or, comme les vice-présidents sont généralement des membres du BCAPG, il n'est pas nécessaire de leur poser les mêmes questions;
- Il faudrait tenir compte des normes d'accessibilité et éliminer les couleurs du tableau de bord. On pourrait utiliser plutôt trois colonnes différentes pour signaler les résultats d'évaluation.
- Le déplacement du dernier indicateur du résultat 3 vers le résultat 5 ou le résultat 6 devrait être envisagé.
- Il faudrait songer à mener une évaluation de l'efficacité du Bureau d'agrément semblable à celle du conseil d'Ingénieurs Canada, laquelle contribuerait à l'évaluation générale de l'efficacité et de la transparence du système d'agrément.

3110.5 Visites d'agrément de l'automne 2020 et de l'hiver 2021

M. Warken fait le point sur les visites de 2020-2021.

Lors de sa réunion du 9 avril 2020, le BCAPG a approuvé la motion suivante :

QUE les visites de programmes agréés prévues au cours du cycle 2020-2021 soient reportées d'un an au cycle 2021-2022.

QU'une prolongation ponctuelle d'un an de la période d'agrément soit accordée à tous les programmes ayant fait l'objet d'une décision d'agrément favorable avant le 5 juin 2020.

Le conseil d'Ingénieurs Canada a par la suite approuvé la recommandation du BCAPG à sa réunion du 28 avril 2020.

Le 20 mai 2020, le secrétariat a écrit à tous les établissements touchés par la décision prise par le Bureau d'agrément le 9 avril.

Les visites des programmes actuellement agréés prévues pendant le cycle 2020-2021 ont été reportées. Toutefois, les visites de cinq nouveaux programmes auront toujours lieu, sous réserve des directives sanitaires et gouvernementales, sauf si l'établissement concerné décide de reporter la visite. Si les visites en personne ne sont pas possibles, le BCAPG déterminera, en concertation avec les organismes de réglementation et les établissements, comment le processus d'agrément pourrait être adapté pour évaluer correctement le ou les nouveaux programmes.

MESURE DE SUIVI :

Le secrétariat présentera le nouveau calendrier des visites à la réunion de septembre 2020.

3110.6 Visites prévues pour le cycle 2021-2025

À la suite de l'adoption de la motion indiquée dans la section 3110.5, le secrétariat transmettra un nouveau calendrier des visites d'agrément prévues de 2021 à 2025 à la réunion de septembre du BCAPG.

MESURE DE SUIVI :

Le secrétariat corrigera la liste, un membre du conseil ayant mentionné que l'Université de Windsor n'y figurait pas.

3111 ACTIVITÉS D'AGRÉMENT

3111.1 Fonctions des membres pour la réunion de septembre 2020 du Bureau d'agrément

Onze programmes de six établissements doivent soumettre un rapport au Bureau d'agrément le 30 juin 2020. La liste des attributions provisoires des membres est fournie à titre d'information. Le secrétariat et le comité exécutif se chargeront des attributions provisoires des membres en prenant les éléments suivants en considération :

- Conflit d'intérêts
- Éviter d'attribuer le rôle de responsable ou de vérificateur principal au président de l'équipe des visiteurs précédent
- Compétences
- Expérience

Tout rapport reçu d'ici le 30 juin 2020 sera attribué à une équipe de vérification et le BCAPG rendra ses décisions d'agrément fondées sur ces rapports à sa réunion de septembre 2020.

Puisque le BCAPG a récemment décidé de proroger de un an le cycle d'agrément pour tous les programmes ayant reçu une décision favorable avant le 5 juin 2020, la

date limite de dépôt de ces rapports est également reportée. Le secrétariat a communiqué avec tous les établissements concernés.

3111.2 Programmes en cours de développement

L. Benedicenti présente la liste des programmes en cours d'élaboration. Les participants à la réunion sont invités à signaler tout sujet d'intérêt en lien avec les programmes. Aucun changement n'est signalé.

3112 DÉCISIONS D'AGRÉMENT - ABRÉGÉ

3113 COMITÉ DES POLITIQUES ET DES PROCÉDURES

3113.1 Le point sur les réunions du Comité des politiques et procédures et du Comité de liaison des doyens tenues les 6 et 7 mai 2020

B. Dony fait un résumé des réunions du Comité des politiques et des procédures et du Comité de liaison des doyens qui ont eu lieu les 6 et 7 mai 2020.

Les membres discutent des points suivants :

- Impact de la COVID-19 sur les EES et les processus, normes et politiques d'agrément
- Démarche proposée pour simplifier les programmes internationaux d'échange d'étudiants
- Groupe de travail du Bureau d'agrément sur la documentation à fournir sur place
- Élargissement de la portée du processus d'agrément, afin d'y inclure la santé mentale des étudiants, la parité hommes-femmes, etc.
- Résultats du dîner qui a lieu à Ottawa – processus de consultation avec les chefs de la direction des organismes de réglementation
- Autres recommandations du livre blanc (unité d'apprentissage, qualités requises des diplômés, etc.)
- Examen indépendant du système d'agrément professionnel en génie au Canada
- Accueil et intégration des nouveaux départements, facultés et écoles – permettre l'embauche de nouveaux candidats au permis d'exercice pour enseigner des UA précises, sous la supervision d'un ingénieur en titre.

La prochaine rencontre du Comité des politiques et des procédures et du Comité de liaison des doyens aura lieu à l'automne 2020.

3113.2 Rapport du Comité des politiques et des procédures

Le 30 avril et le 6 mai 2020, le Comité des politiques et des procédures s'est réuni pour discuter des mesures de suivi des réunions précédentes, des points qui figurent dans son plan de travail 2020 et d'une nouvelle activité.

Les membres discutent des points suivants :

- Programmes internationaux d'échange d'étudiants et finalité d'UA précises
- Reports d'agrément en raison de la pandémie de COVID-19
- Remise d'exemplaires papier des dossiers de demande aux visiteurs de programme

- Examen du mandat du Comité des politiques et des procédures
- Fréquence de révision du questionnaire
- Calcul des UA – des données importantes aux nombres entiers
- Révision et publication du rapport d'Ingénieurs Canada sur les systèmes d'agrément et d'octroi de permis de l'Accord de Washington
- Gestion des bénévoles
- Soutien à l'initiative 30 en 30
- Examen national d'admission à l'exercice de l'APEGA

Prochaines étapes

- La rencontre estivale en personne du Comité des politiques et des procédures sera probablement remplacée par deux réunions virtuelles.
- La réunion de septembre 2020 devait avoir lieu à Vancouver, mais sa tenue est tributaire des recommandations de la santé publique et des restrictions de voyage.

3113.3 Modifications proposées à l'annexe 3, Énoncé d'interprétation sur les attentes et les exigences en matière de permis d'exercice, clauses 8 et 9.

Doyennes et doyens d'ingénierie Canada (DDIC) a fait parvenir au Comité des politiques et des procédures une déclaration à propos des incidences des politiques d'agrément du BCAPG sur la conception des programmes d'études. Dans cette déclaration, l'organisme souligne que les restrictions quant à la répartition des unités d'agrément (UA), en particulier les minimums de catégorie et les limites relatives au nombre de catégories pouvant être représentées dans un cours en particulier, freinent les réformes de programmes d'études et constituent des contraintes indues dans un processus déjà très rigide. Selon DDIC, les impératifs quant à la quantification du contenu des cours entrent directement en contradiction avec l'esprit de l'évaluation axée sur les résultats et du processus d'amélioration continue.

Pour apaiser les préoccupations exprimées, DDIC demandait que les clauses 9 et 10 (maintenant 8 et 9) soient supprimées de l'Énoncé d'interprétation sur les attentes et les exigences en matière de permis d'exercice. Toutefois, après des discussions avec le groupe, l'organisme a proposé le libellé suivant, qui a obtenu un appui à la réunion du Comité des politiques et des procédures de février 2020 :

8. Les contenus en sciences du génie (SG), en conception en ingénierie (CI), en sciences naturelles (SN), en mathématiques (Math) et en études complémentaires (EC) devraient être facilement identifiables dans chacun des cours dans lesquels ils figurent.

9. Pour tout cours qui comporte une ou plusieurs catégories (SG, CI, SN, Math, EC) constituant moins de 10 % du total des unités d'agrément, l'établissement doit s'assurer qu'il y a suffisamment de matériel pédagogique pour soutenir la répartition des UA.

Le Comité des politiques et des procédures recommande que le BCAPG consulte maintenant les parties prenantes au sujet des propositions de modification de l'Énoncé d'interprétation sur les attentes et les exigences en matière de permis d'exercice.

La motion suivante est adoptée à l'unanimité :

QUE le Comité des politiques et des procédures consulte les parties prenantes au sujet des modifications proposées aux clauses 8 et 9 de l'annexe 3 des normes d'agrément du BCAPG.

MESURE DE SUIVI :

Le secrétariat doit vérifier la traduction en français des clauses 8 et 9.

3114 RELATIONS INTERNATIONALES

3114.1 Renseignements généraux sur l'Accord de Washington

L. Benedicenti décrit brièvement le rôle de l'Accord de Washington dont Ingénieurs Canada est signataire. Il indique que la prochaine réunion de l'International Engineering Alliance se tiendra virtuellement en juin 2020.

3114.2 Le point sur la visite d'inspection d'Ingénieurs Canada

M. Warken présente la mise à jour.

La visite d'une équipe de surveillance est actuellement prévue en 2020, le rapport devant être entendu à la réunion de l'International Engineering Alliance de juin 2021. L'équipe d'inspection sera composée des signataires suivants :

- Turquie – MUDEK
- Japon – JABEE
- Royaume-Uni - ECUK

En règle générale, l'équipe d'évaluation reçoit une présentation sur les processus et les politiques d'Ingénieurs Canada en matière d'agrément et accompagne les équipes du BCAPG à deux visites (selon le calendrier actuel, à l'Université d'Ottawa et à l'Université de Moncton).

En raison des restrictions de voyage liées à la pandémie de COVID-19, le BCAPG a reporté le cycle de visites d'agrément 2020-2021. Seuls les cinq programmes qui ont soumis une demande d'agrément seront évalués. Il est possible qu'il faille adapter le processus d'agrément conformément aux restrictions de voyage et qu'il soit donc impossible de tenir des visites physiques pendant le cycle 2020-2021.

Le secrétariat de l'Accord de Washington a été avisé de la décision du BCAPG de reporter les visites des programmes actuellement agréés prévues en 2020-2021. Ingénieurs Canada attend d'autres renseignements à propos du type d'inspection du système d'agrément qui aura lieu en 2020, le cas échéant.

Prochaines étapes

- Le secrétariat informera les membres dès qu'il aura des nouvelles au sujet de la visite d'inspection en vertu de l'Accord de Washington.

3114.3.1 Demande d'adhésion à part entière à l'Accord de Washington – Institution of Engineers Bangladesh (IEB)

J. Pieper et P. Klink ont examiné le rapport de l'équipe d'évaluation de l'Accord de Washington sur le système d'agrément de l'Institution of Engineers Bangladesh (IEB).

Parmi leurs observations, mentionnons :

- Le Bangladesh semble avoir mis sur pied un système adéquat qui fonctionne bien;
- Le profil démographique de tous les participants a été représenté équitablement par le secteur privé et le milieu universitaire.

La motion suivante est adoptée à l'unanimité :

***QUE** le Bureau canadien d'agrément des programmes de génie recommande à la délégation d'Ingénieurs Canada à l'Accord de Washington de convenir que, conformément à la règle B.2.2.3 d), les signataires approuvent l'établissement d'une équipe d'évaluation du BAETE de l'IEB qui comprendrait trois évaluateurs n'ayant pas été auteurs d'une proposition de candidature ni mentors au BAETE de l'IEB.*

3114.3.2 Demande d'adhésion à part entière à l'Accord de Washington – Institution of Engineers Indonesia

S. Barrington et T. Zrymiak ont examiné le rapport de l'équipe d'évaluation de l'Accord de Washington sur le système d'agrément de l'Institution of Engineers Indonesia (IABEE).

Parmi leurs observations, mentionnons :

- Les règles de l'IABEE en matière de conflits d'intérêts sont plutôt strictes. Elles sont peut-être difficiles à mettre en application, mais sa politique est admirable.
- L'IABEE est financée par les droits d'agrément.
- L'IABEE fait état d'une longue liste de critères devant être satisfaits pour être admis à titre de signataire. Il semble difficile de produire une réponse appropriée ou des éléments probants pour montrer sa conformité.

La motion suivante est adoptée à l'unanimité :

***QUE** le Bureau d'agrément recommande à la délégation d'Ingénieurs Canada à l'Accord de Washington de convenir que, conformément à la règle B.2.2.3 d), les signataires approuvent l'établissement d'une équipe d'examen de vérification qui comprendra trois évaluateurs n'ayant pas été auteurs d'une proposition de candidature ni mentors à l'IABEE du PII.*

3114.3.3 Examen de vérification – Colegio Federado de Ingenieros Y Arquitectos de Costa Rica (CFIA)

E. Cheung et P.Cyrus ont examiné le rapport de l'équipe d'évaluation de l'Accord de Washington sur le système d'agrément du Colegio Federado de Ingenieros y de Arquitectos de Costa Rica (CFIA).

Parmi leurs observations, mentionnons :

- Les programmes qui ont été évalués par l'équipe de l'Accord de Washington et agréés par le CFIA sont substantiellement équivalents à ceux des signataires de l'Accord de Washington en ce qui a trait à la formation en génie et aux qualités requises des diplômés. L'équipe du CFIA a été efficace dans l'évaluation des programmes des établissements visés et son bureau

d'agrément a été rigoureux dans sa prise de décisions relatives à l'agrément de ces programmes.

- Le CFIA occupe une solide position sur le plan juridique dans le milieu du génie au Costa Rica; il possède les ressources humaines, financières et organisationnelles pour soutenir les activités d'agrément.
- Le CFIA possède une vaste expérience en agrément en raison de sa collaboration de longue date avec Ingénieurs Canada.
- Les procédures opérationnelles, stratégiques et de gouvernance sont bien étayées. Les procédures et les formulaires utilisés dans le processus d'agrément sont plutôt clairs et efficaces.
- Les critères d'agrément sont exhaustifs et rigoureux. Les qualités requises des diplômés sont substantiellement équivalentes à celles des signataires de l'Accord de Washington.
- Les membres de l'équipe d'évaluation (du secteur privé et du milieu universitaire) sont bien formés et expérimentés. Les équipes sont renforcées par la présence d'évaluateurs étrangers.
- Les responsables de la coordination du processus d'agrément du CFIA possèdent la formation adéquate et sont expérimentés.
- Les signataires de l'International Engineering Alliance (IEA) ont procédé à un examen exhaustif en février et en novembre 2019. Quelques réserves ont été soulevées; des clarifications ont notamment été demandées à propos des organismes d'agrément au Costa Rica et sur les relations entre eux. À l'exception de cette question à régler, les réponses fournies étaient suffisamment détaillées. Il n'y a plus d'entente officielle entre ces organismes depuis l'expiration de l'entente précédente. Le rapport des signataires contient une liste de suggestions d'amélioration; toutes pourraient être jugées pertinentes. Il contient aussi des suggestions détaillées que tous les membres du BCAPG pourraient envisager, notamment l'inclusion de renseignements suffisants dans le rapport d'autoévaluation avant une visite, la présence d'un seul évaluateur spécialiste par programme, l'amélioration des programmes à plateforme et la consignation du rendement des étudiants. Une comparaison des autres signataires et de leurs processus d'agrément (y compris les différences entre eux) est fournie.

La motion suivante est adoptée à l'unanimité :

QUE le Bureau canadien d'agrément des programmes de génie recommande à la délégation d'Ingénieurs Canada à l'Accord de Washington d'appuyer la demande de statut de signataire du Colegio Federado de Ingenieros y de Arquitectos de Costa Rica (CFIA), dont le statut est provisoire, et d'appuyer sa demande que la date à laquelle les autres signataires reconnaîtront l'équivalence substantielle de ses programmes universitaires en génie soit établie une année avant la date de l'admission à titre de membre signataire.

3114.3.4 Examen de vérification – Consejo de Acreditacion de la Enseñanza de la Ingeniería, Mexico (CACEI)

J. Pataky et R. Gosine ont examiné le rapport de l'équipe d'évaluation de l'Accord de Washington sur le système d'agrément du Consejo de Acreditación de la Enseñanza de la Ingeniería (CACEI) du Mexique.

Parmi leurs observations, mentionnons :

- Le CACEI a été invité à répondre à une série de recommandations, dont certains des éléments demandés n'avaient pas été mis en œuvre, notamment

en ce qui a trait aux qualités requises des diplômés et aux améliorations continues.

- Il a été porté à l'attention d'Ingénieurs Canada que le CACEI avait communiqué avec le secrétariat de l'Accord de Washington pour exprimer son mécontentement à l'égard des recommandations de l'équipe de la visite de vérification. Il est donc possible que la motion qui sera présentée à la réunion de l'International Engineering Alliance ne soit pas celle qui a été soumise au BCAPG, en fonction de l'issue de ces discussions.

La motion suivante est adoptée à l'unanimité :

QUE le Bureau canadien d'agrément des programmes de génie recommande à la délégation d'Ingénieurs Canada à l'Accord de Washington de convenir de refuser la demande de signataire du Consejo de Acreditación de la Enseñanza de la Ingeniería (CACEI) du Mexique, qui détient un statut provisoire, mais de proroger le statut provisoire pour une période supplémentaire de deux ans.

3114.3.5 Examen périodique – National Board of Accreditation (NBA) de l'Inde

P. Lafleur et A.-M. Laroche ont examiné le rapport de l'équipe d'évaluation de l'Accord de Washington sur le système d'agrément du National Board of Accreditation (NBA) de l'Inde.

Parmi leurs observations, mentionnons :

- Équivalence relative aux diplômés qui satisfont aux normes de l'Accord de Washington – les programmes agréés de niveau 1 sont substantiellement équivalents à ceux des autres signataires de l'Accord;
- Le système d'agrément du NBA, fondé sur des niveaux, est bien conçu. Il est dirigé par des professionnels chevronnés et du personnel administratif qui travaillent en collaboration avec les parties prenantes concernées du milieu universitaire et du monde du génie;
- Le système d'agrément axé sur les résultats, les normes, les règles et les procédures sont bien étayés et viables, et les activités d'agrément suivent le processus écrit;
- Les présidents des équipes de visiteurs et les évaluateurs de programme sont qualifiés pour effectuer l'agrément.

La motion suivante est adoptée à l'unanimité :

QUE le Bureau canadien d'agrément des programmes de génie recommande à la délégation d'Ingénieurs Canada à l'Accord de Washington d'appuyer l'acceptation du National Board of Accreditation (NBA) de l'Inde, et ce, pour une période de six ans, l'examen ayant montré que les résultats obtenus étaient substantiellement équivalents à ceux reconnus par l'Accord.

La reconnaissance s'applique uniquement aux programmes agréés par le NBA offerts par les établissements de niveau 1. Dans le registre en ligne, il sera mentionné sans ambiguïté que ces établissements sont des établissements de niveau 1 et que leurs programmes agréés ont obtenu un statut en vertu de l'Accord de Washington.

3114.3.6 Examen périodique – Engineering Council UK (ECUK)

B. Dony et R. Subramanian ont examiné le rapport de l'équipe d'évaluation de l'Accord de Washington sur le système d'agrément de l'Engineering Council UK (ECUK).

ECUK a fait l'objet d'un examen de surveillance en 2017 et a reçu une décision l'année dernière lui demandant de soumettre un rapport d'étape relativement aux problèmes décelés. Après examen du rapport, le BCAPG n'a pas été convaincu que les mesures adéquates avaient été prises pour combler les lacunes du rapport de surveillance.

La motion suivante est adoptée à l'unanimité :

« Que le Bureau canadien d'agrément des programmes de génie recommande à la délégation d'Ingénieurs Canada à l'Accord de Washington d'appuyer :

1. Que les signataires appuient la détermination, par la présidente de l'Accord de Washington, de l'intention des signataires quant à la date de l'examen de l'ECUK nécessaire à la suite du vote tenu à la réunion 2019 de l'IEA, en offrant un moyen de retarder l'examen. Cette détermination établit un précédent fidèle aux décisions relatives à l'IPEA et à l'APEC quant au libellé de la même règle. La présidente a offert cette possibilité afin de donner le temps à l'ECUK de mettre son plan en application en vue de l'examen des signataires, et non de remplacer l'examen des signataires. L'examen (plutôt que le recours à l'autocertification) constitue un élément central de la notion de diligence raisonnable de l'IEA.

*2. Que les signataires de l'Accord de Washington acceptent les trois rapports (décembre 2018, avril 2019 et 20 février 2020) remis par l'ECUK et considèrent qu'ils permettent de convaincre les autres signataires que des mesures adéquates sont prises pour combler les lacunes observées par l'équipe de surveillance. * Cela confirmera l'acceptation de l'ECUK pendant deux années, jusqu'à la réunion 2021 de l'IEA, tel que le prévoient les décisions de 2018 et de 2019.*

3. Que, conformément aux délibérations du comité de direction de l'Accord sur la règle 3.5.3 tenues en décembre 2019 à Singapour et au précédent issu des discussions et des décisions relatives à l'IPEA et à l'APEC, les signataires votent pour établir un examen ciblé, au motif que l'examen (plutôt que l'autocertification) constitue un élément central de la notion de diligence raisonnable de l'IEA. L'examen ciblé visera essentiellement à combler les lacunes observées pendant l'examen périodique de 2017.

AFFAIRES NOUVELLES

3115.1 Sujets de l'atelier de septembre 2020

L. Benedicenti anime une discussion sur les sujets potentiels pour l'atelier de septembre 2020 du Bureau d'agrément. Il fait remarquer que, puisque le Bureau d'agrément ne mènera pas de visites d'agrément en 2020, les thèmes de discussion suivants, qui avaient été recommandés à la réunion du Bureau d'agrément de février 2020, pourraient être abordés à l'atelier de septembre 2021.

- Préjugés inconscients
- Atelier pour les nouveaux membres du Bureau sur la façon de présider une visite et de bâtir une équipe
- Comment préparer les visiteurs de programmes à leur rôle au sein de l'équipe (selon le modèle « formation du formateur ») Un aspect particulier pourrait

être comment gérer les attentes des membres de l'équipe de visiteurs en ce qui concerne les données d'évaluation des qualités requises des diplômés.

Les membres du Bureau présentent les suggestions suivantes en vue de l'atelier de septembre 2021 :

- Compte rendu et autre formation sur la méthode du crochet ou de l'astérisque relative aux observations de l'équipe de visiteurs dans le rapport.
- Accent mis sur la définition et l'utilité de « préoccupation », « faiblesse » et « lacunes » dans les décisions d'agrément.
- Préparation du thème sur les préjugés inconscients pour encourager les membres à prendre du recul pour examiner les principes fondamentaux des travaux du Bureau d'agrément, plutôt que les détails, et ainsi pour éviter de maintenir les façons traditionnelles de travailler.
- Examen des unités d'agrément et des unités d'apprentissage conçues par le Groupe de travail sur les UA, lequel prendra en considération les changements dans les modes de prestation de l'enseignement de premier cycle attribuables à la COVID-19.
- Examen des normes d'agrément dans leur ensemble pour déterminer si elles ont conservé leur pertinence, compte tenu de l'évolution de l'enseignement au fil du temps.
- Avenir du modèle de visites d'agrément après la COVID-19
- Stratégies d'évaluation de l'efficacité du Bureau d'agrément
- Évaluation authentique
- Atelier destiné précisément aux nouveaux visiteurs de programmes pour le cycle à venir.

3115.2 Commentaires des observateurs

- Au nom du conseil d'Ingénieurs Canada, le président sortant D. Lynch remercie le Bureau d'agrément de son travail.
- Autres commentaires :
 - On a mentionné que la réunion avait été bien organisée;
 - La présentation en PowerPoint de l'ordre du jour bilingue a été appréciée;
 - Les conversations sur l'accessibilité et la lisibilité des produits de travail du BCAPG ont été appréciées;
 - Les discussions sur l'éthique et la diversité dans les programmes de premier cycle en génie ont été encouragées;
 - La flexibilité du Bureau d'agrément et les mesures d'adaptation offertes aux étudiants diplômés des nouveaux programmes en 2021 ont été appréciées;
 - Les commentaires des membres du Bureau d'agrément sur la présentation de la Fédération canadienne étudiante de génie sont les bienvenus (les faire parvenir à Laura Stoyco, socialissues@cfes.ca).

3116 PROCHAINES RÉUNIONS

On présente les dates et lieux proposés des futures réunions du Bureau d'agrément.

Calendrier 2020/2021

Réunion de 2020 :

- Réunion et atelier d'automne : les 19 et 20 septembre à Vancouver, BC

Réunions de 2021 :

- Réunion et atelier d'hiver : les 13 et 14 février à Ottawa, ON
- Réunion de printemps : les 5 et 6 juin à Ottawa, ON
- Réunion et atelier d'automne : les 18 et 19 septembre à Charlottetown, PEI (date et lieu provisoires)

M. Warken fait remarquer que la réunion en personne de l'automne 2020 sera probablement virtuelle.

MESURE DE SUIVI :

Le secrétariat enverra aux membres du Bureau d'agrément les nouvelles dates proposées pour l'atelier et la réunion de l'hiver 2021 afin qu'ils vérifient s'ils sont libres les 6 et 7 février 2021.

RÉSUMÉ DES MESURES DE SUIVI

M. Warken énumère les mesures de suivi, qui sont présentées à l'annexe A du présent procès-verbal.

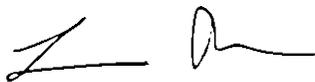
3118 ÉVALUATION DE LA RÉUNION PAR LES MEMBRES DU BUREAU D'AGRÉMENT

3118.1 Rapport d'évaluation de la réunion

On rappelle aux membres d'utiliser le lien d'accès au sondage électronique fourni dans le cahier de travail pour soumettre leur évaluation.

3119 LEVÉE DE LA SÉANCE

La 167^e réunion du Bureau canadien d'agrément des programmes de génie est levée à 21 h 10, le dimanche 7 juin 2020.



Luigi Benedicenti, FEC, P.Eng.
Président



Mya Warken
Secrétaire